



Approbation du procès-verbal de la séance du 20 novembre 2023

DEL01_2023_12_18

En exercice : 29

Présents : 26

Votants : 28

Le dix-huit décembre deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGUIDIC s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

Présents : GARIDO Véronique, LE ROUX Anne, GUÉGAN Christian, MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Sophie, LE DRÉAN Jérôme, de COUESBOUC Régis, de KERIZOUET Isabelle, LE GALLIC Christine, LE GAL Claude, FEBRAS José, JEGOUSSE Mickaël, DINASQUET Carolyn, du PREMORVAN Erika, DUPUY Typhenn, EVANNO Eric, LE CAPITAINE Anne-Cécile, EVANO Thomas, JEGOUX Thomas, CHOINIÈRE Katell, BOULOUARD Eric, ANN Véronique, PENNANEAC'H Mélanie, PURENNE Myriam.

Étaient absents excusés : PROD'HOMME Anne Sophie, TROTTIER Stéphane, VALPERGUE de MASIN Marie-Olga.

Pouvoirs : TROTTIER Stéphane donne pouvoir à BOULOUARD Eric
VALPERGUE de MASIN Marie-Olga donne pouvoir à PURENNE Myriam

Le secrétariat a été assuré par : JEGOUX Thomas

Rapporteur : Monsieur Laurent DUVAL

Le maire informe l'assemblée :

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 20 novembre 2023 a été rédigé par Monsieur Thomas JEGOUX, secrétaire de séance.

Il appartient aux membres du Conseil Municipal présents de le modifier ou de l'approuver.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-15,

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 20 novembre 2023.

ADOPTÉ : à l'unanimité des présents le 20 novembre et présents ce jour ou ayant donné pouvoir.

Fait à LANGUIDIC, le 19 décembre 2023

Le Maire,



Laurent DUVAL